



## S'installer en tant qu'art-thérapeute indépendant

**Comment s'installer en tant qu'art-thérapeute ? Quelles sont les conditions d'installation d'un art-thérapeute en exercice libéral ? Peut-on exercer ou ouvrir son cabinet sans diplôme ?**

**L'art-thérapie est une technique de développement personnel et une méthode de soin** qui utilise le potentiel de création artistique de l'individu à des fins psychothérapeutiques. Le but est d'amener le patient à mieux exprimer ses difficultés personnelles et à les dépasser, par la création artistique.

Véritablement née dans les années 1960, **l'art-thérapie**, branche de la « médiation thérapeutique », est une technique de soin en plein développement en France comme dans les autres pays européens.

Le terme d'art-thérapie recouvre lui-même des réalités multiples, allant de la **médiation artistique** pratiquée par un artiste, à la **psychothérapie** pratiquée par un psychiatre ou un psychothérapeute.

L'art-thérapeute utilise principalement la peinture, l'argile, le collage, le dessin, la pâte-à-modeler, l'écriture (calligraphie), mais aussi la danse et le théâtre dans ses protocoles de soin.

***Voici tout ce qu'il faut savoir pour s'installer comme art-thérapeute.***

### **La réglementation et les diplômes pour devenir art-thérapeute.**

***Pour rappel, il n'existe en France que quelques titres reconnus :***

- **psychologue** : titre protégé et reconnu par l'État depuis 1985 (tout psychologue doit avoir fait des études universitaires de psychologie jusqu'au mémoire de Master 2),
- **psychiatre** : ce dernier est un médecin à part entière,

- **psychothérapeute** : depuis 2010, c'est un titre « réservé » : la loi impose l'inscription des professionnels au registre national des psychothérapeutes. Sont autorisés à utiliser le titre de psychothérapeute :
  - les psychiatres,
  - les psychologues (sous réserve d'avoir effectué un stage obligatoire),
  - les médecins non psychiatres (sous réserve d'avoir effectué une formation et un stage obligatoires),
  - les psychanalystes (sous réserve d'avoir effectué une formation et un stage obligatoires),
  - les autres professionnels (sous réserve d'avoir effectué une formation et un stage long),
- enfin, la profession de **psychanalyste** n'est à ce jour pas réglementée par l'Etat.

## Et l'art-thérapie dans tout ça ?

### L'art-thérapie peut être exercée de deux manières différentes :

- comme une pratique **réglementée** de psychothérapeute (voir ci-dessus),
- comme une pratique **non réglementée**, de développement personnel, de coaching ou de bien-être. Il s'agit alors d'une médecine douce ou « thérapie alternative ». Dans ce cas, aucun diplôme n'est obligatoire.

Il existe deux filières permettant d'obtenir un **diplôme** d'art-thérapeute : l'école privée, ou l'université (DU d'art-thérapie). Les écoles privées sont très nombreuses, présentes dans les différentes branches de l'art-thérapie, et délivrent des diplômes non reconnus.

Dans tous les cas, pour être crédible, l'art-thérapeute devra justifier de connaissances, d'expérience et de références solides. **Il est préférable qu'il soit psychothérapeute (« psychopraticien ») ou professionnel de santé pour pouvoir vivre de son activité.**

## La demande d'art-thérapie en France.

### L'art-thérapie s'adresse principalement à deux types de publics :

- **les personnes en difficulté ou en souffrance** : personnes âgées ou dépendantes, handicapées mentales (autistes, trisomiques...), personnes ayant subi un choc ou un traumatisme, personnes dépressives,
- **les personnes en demande de développement personnel** : adultes, mais aussi enfants et adolescents.

### Le champ d'application de l'art-thérapie est en effet très large :

- troubles psychiques,
- maladies mentales,
- mal-être, stress ou anxiété,
- deuil,
- troubles de l'expression, de la communication ou de la relation,
- phobie sociale,
- relaxation, etc.

**La demande d'art-thérapie est actuellement en forte progression.** Toutefois les art-thérapeutes qui ne bénéficient pas d'un titre reconnu peuvent parfois mettre plusieurs années à se constituer une clientèle stable.

## Les qualités et les facteurs clés de succès pour un art-thérapeute.

Les art-thérapeutes qui génèrent des revenus suffisants sont ceux qui arrivent, par la qualité de leur travail, leurs résultats et leur sens relationnel, à **développer un bouche-à-oreilles suffisant**.

L'art-thérapeute non diplômé se trouvera en concurrence avec des art-thérapeutes professionnels de la santé diplômés, qui bénéficieront d'une crédibilité supérieure.

Un bon art-thérapeute doit développer les **qualités suivantes** :

- créativité,
- sens de l'écoute, empathie,
- curiosité et ouverture d'esprit,
- capacité d'adaptation.

**Voici quelques conseils pour réussir son activité d'art-thérapeute :**

- **se spécialiser sur un public spécifique**, ayant des attentes particulières,
- opter si possible pour un **cabinet partagé** avec d'autres professionnels (médecins, psychiatres, psychologues...), qui pourront jouer le rôle de prescripteurs,
- acquérir ou **développer des connaissances complémentaires**, par exemple en psychologie ou en sophrologie,
- développer des **activités et prestations annexes**, par exemple le coaching.

## Les tarifs de l'art-thérapeute.

Les tarifs appliqués par les art-thérapeutes varient en fonction du lieu, des publics visés et des compétences / diplômes du praticien.

Un art-thérapeute facture généralement ses prestations entre **40 €** et **60 €** la séance individuelle, et environ **100 € de l'heure** pour une séance collective (ateliers).

## Comment s'installer en tant qu'art-thérapeute : le statut juridique.

La profession d'art-thérapeute étant une activité libérale, l'enregistrement de l'entreprise se fera auprès du centre de formalité des entreprises (CFE) de l'URSSAF.

**Un art-thérapeute seul peut envisager les différents statuts juridiques suivants pour s'installer :**

- La **micro-entreprise** (ex régime auto-entrepreneur) : c'est un statut très simplifié et bien adapté pour un démarrage. A noter qu'il est possible de déclarer son début d'activité directement en ligne sur [lautoentrepreneur.fr](http://lautoentrepreneur.fr).
- L'**entreprise individuelle en nom propre** (EI) : c'est un statut adapté mais qui peut réserver quelques surprises en terme de paiement des charges sociales ; en effet, ces dernières étant calculées sur les bénéfices, elles sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre,
- L'**EIRL** : même remarque que pour l'EI. Toutefois, l'EIRL permet de protéger son patrimoine personnel mieux qu'en EI (pas forcément utile pour une activité d'art-thérapeute),
- L'**EURL** (SARL à associé unique) : c'est un statut plutôt adapté mais un peu surdimensionné.

Le gérant détermine lui-même sa rémunération, qui sert de base au calcul des charges sociales,

- La **SASU** : ce régime juridique est moyennement adapté car plus coûteux que l'EURL.

Enfin des **statuts alternatifs** à l'entreprise privée peuvent aussi être envisagés :

- Le statut d'entrepreneur-salarié en **coopérative d'activité et d'emploi** permet d'être indépendant tout en bénéficiant du statut de salarié : c'est un statut bien adapté pour un démarrage sans risque,
- L'**association loi 1901**.

## Les étapes de la création d'une activité d'art-thérapeute.

Voici les principales étapes pour s'installer comme art-thérapeute indépendant, à domicile ou en cabinet :

1. **Formez-vous,**
2. **Validez votre projet** par une **étude de marché,**
3. **Réalisez une étude économique** : bâtissez un **business plan** et un **plan financier**, listez vos besoins de démarrage,
4. **Identifiez un local** (si besoin) ; signez un **bail commercial,**
5. **Choisissez votre statut juridique et enregistrez-vous** (URSSAF),
6. Lancez la communication et l'activité,
7. **Trouvez vos clients (cliquez pour lire notre article dédié).**

## Des fichiers Excel pour gérer votre entreprise libérale (gratuit).

WikiCréa a mis au point des outils Excel gratuits pour gérer votre entreprise :

- un modèle de **plan financier**, indispensable pour obtenir des financements : **cliquez ici,**
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : **cliquez ici,**
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : **cliquez ici,**
- un **modèle de suivi de trésorerie** : **cliquez ici.**

## Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.**